

La SRIAS BRETAGNE vous propose

une olympiade bretonne

Quelle sera l'équipe gagnante ?



La SRIAS (Service Régional Interministériel de l'Action Social)
Bretagne organise l'Olympiade bretonne qui aura lieu

Inscription obligatoire*

Jusqu'au 25 Mars 2024

dernier délai, via le lien d'inscription

le samedi 06 avril 2024, en forêt de Huelgoat (29)
et le samedi 13 avril 2024, en forêt de Brocéliande (35)

Ces journées mémorables, dans des lieux chargés d'histoire et de mystères, sont ouvertes aux ressortissants de la fonction publique d'état actifs et retraités, aux conjoints, aux enfants de 12 à 17 ans inclus et aux enfants porteurs de handicap quel que soit leur âge.

▪ CHALLENGES PAR EQUIPE DE 6

Les animations d'adresses, de réflexions, concentrations, dégustations, ... ne nécessite aucune qualité particulière. La force d'une équipe est sa complémentarité.

Vous pouvez vous inscrire individuellement, par équipe complète ou partielle.
Pour les individuels et les équipes partielles la SRIAS complétera les équipes.



▪ LA JOURNEE

Début des épreuves à 9H15 pour une fin à 16H00 ou plus ceux qui veulent profiter du site.
De 12H30 à 14H00 pause déjeuner (pique-nique ou food truck sur place).

Tarif par personne*	Prix SRIAS
ADULTE	10 €
JEUNE (12-17 ans inclus)	5 €

De nombreux lots à gagner !

*comprend les animations, les collations (café d'accueil + goûter) - Animation possible dès 12 ans., les enfants de moins de 12 ans ne seront pas retenus.

Sans transport - Utilisation du véhicule personnel, parking gratuit, rendez-vous au lieu annoncé.



*** Inscription en ligne ICI + bulletin** à joindre**

****Le bulletin de salaire/pension, sont à joindre au format pdf dans le formulaire en ligne**

Animations encadrées par

OpenEyes
Cohésion & Dynamique
de groupes

Le nombre de places n'étant pas limitée, toutes les demandes d'agents seront acceptées.

***Les participants doivent être soit agents d'état (actifs ou retraités) ou de la famille proche (conjoint/e, enfants).**

*****Si vous souhaitez régler en chèques vacances, merci de le noter au dos du chèque et d'apporter vos chèques vacances le jour de la sortie.**